

Leclerc, Julie

De: Le Cavalier, Tania <lecavalier.tania@hydroquebec.com>
Envoyé: 1 septembre 2022 08:45
À: Lavoie, Marie-Josée; Gaumont, Émilie
Cc: Leclerc, Julie; Dion, Mireille
Objet: RE: Engagement pour le projet du poste d'Anjou (3211-11-131) et information sur les superficies de MHH

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour Marie-Josée,

Voici, après validation, les empiètements permanents prévus dans les milieux humides pour le projet du poste d'Anjou et de la ligne à 315 kV :

- 3 933 m² de perte permanente de milieux humides pour le poste.
- 752 m² de perte permanente pour le milieu humide au pylône 12. À noter qu'une portion de cette superficie est présentement occupée par les pylônes 12 des lignes 1220-1222 et 1223-1224 qui seront démantelés avant la construction de la ligne. Ainsi, une portion de la superficie n'est déjà plus un milieu humide.
- Une portion de la fondation du pylône 9 empiètera sur le milieu humide. Ainsi, un empiètement permanent d'environ 80 m² est prévu dans le milieu humide.

À noter que ces données sont fournies à titre indicatif et qu'elles seront confirmées dans le cadre des demandes d'autorisation ministérielle à venir.

Nous vous confirmons également que le milieu humide MH02 est sur un terrain privé.

Salutations,

Tania Le Cavalier

Chargée de projets Environnement

Études d'impacts

Direction Environnement – Expertise et soutien aux projets majeurs

800 boul. de Maisonneuve Est, 23^{ème} étage

Montréal (Québec) H2L 4M8

Cell. [REDACTED]

www.hydroquebec.com



De : Lavoie, Marie-Josée <Marie-Josée.Lavoie2@environnement.gouv.qc.ca>

Envoyé : 28 juillet 2022 16:43

À : Le Cavalier, Tania <lecavalier.tania@hydroquebec.com>; Gaumont, Émilie
<Gaumont.Emilie@hydroquebec.com>

Cc : Leclerc, Julie <Julie.Leclerc@environnement.gouv.qc.ca>; Dion, Mireille
<Mireille.Dion@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : Engagement pour le projet du poste d'Anjou (3211-11-131) et information sur les superficies de MHH

Courriel provenant de l'externe
ATTENTION, avant d'accéder à une pièce jointe ou à un lien de ce courriel, assurez-vous que celui-ci provient d'un tiers de confiance.



Bonjour Tania et Émilie,

Pourriez-vous confirmer la réception du courriel au sujet des engagements demandés dans le cadre du projet du poste d'Anjou et de la ligne à 315 kV envoyé le 22 juillet 2022 par notre cheffe d'équipe Mireille Dion (voir la p.j.)? Et seriez-vous en mesure de définir dans quel délai une réponse peut être attendue?

De plus, serait-il possible de nous confirmer que notre compréhension des superficies de milieux humides affectés est bonne?

- 3 933 m² de pertes permanentes de milieux humides au poste
- Aucun empiètement au pylône 9
- 736 m² de pertes permanentes de milieux humides au pylône 12
- 218 m² de pertes temporaires de milieux humides au pylône 12 qui ne seront pas revégétalisés et donc considérés comme perte permanente
- donc 4 887 m² de pertes permanentes de milieux humides pour l'ensemble du projet
- Aucune perte temporaire

De plus, pourriez-vous nous confirmer que le milieu humide MH02 est bien localisé sur un terrain privé?

Cordialement,

Marie-Josée Lavoie, M. Sc. Biologie

Chargée de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets industriels, miniers, énergétiques et nordiques
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Marie-josée.lavoie2@environnement.gouv.qc.ca